

Documents de travail - 2000

Le marché du travail des informaticiens médiatisé par les annonces d'offres d'emploi : comparaison France/Grande-Bretagne

#5 - novembre 2000 - Christian Bessy et Guillemette de Larquier, avec la collaboration de Marie-Madeleine Vennat

Le marché du travail britannique est réputé avoir un fonctionnement de « type externe », comparativement au marché français qui, lui, répondrait davantage à un fonctionnement de « type interne ». L'objectif de ce texte est de tester l'hypothèse ainsi énoncée, à partir de la confrontation de deux corpus d'annonces d'offres d'emploi, l'un français, l'autre britannique, constitués dans le secteur de l'informatique. Ce secteur, en pleine expansion, nous a semblé suffisamment homogène de part et d'autre de la Manche pour permettre et supporter la comparaison. En Grande-Bretagne, l'intervention importante de cabinets de recrutement spécialisés dans l'informatique, qui contribuent à la transparence de l'information (affichage systématique du salaire et du lieu de travail) et à la visibilité du marché, atteste d'un fonctionnement de type externe. A contrario, l'asymétrie d'information, au détriment du candidat, relevée dans les annonces françaises, ainsi que la présélection exercée par les intermédiaires français du recrutement sur la base du diplôme, sont cohérentes avec l'existence de marchés internes du travail.

+ [Télécharger le pdf](#)

Le travail : norme et signification

#4 - octobre 2000 - Yolande Benarrosh

Le débat sur la « fin du travail » est passé à côté d'une discussion sur la « signification » du travail : ce que travailler veut dire aujourd'hui dans les sociétés occidentales. Il s'est centré sur ce que représente le travail en tant que « norme » sociale. Cette approche est en elle-même intéressante car elle permet de formuler des questions importantes. Que représente du point de vue de l'intégration de chacun à la cité le fait d'avoir un emploi ? Comment s'inscrire dans cette norme quand l'emploi fait défaut ? Quels effets peut avoir une telle « norme » sur les nombreux chômeurs qui n'y accèdent pas ? Quels effets sur la politique de l'emploi ? Cette

tension entre norme et (im)possibilité de s'y inscrire, n'est-elle pas à l'origine de la «responsabilisation» des chômeurs, de l'attention portée à leurs «comportements» de recherche d'emploi, qui finit par occulter l'état réel du marché du travail ? En se penchant sur la «signification» du travail, ce débat pourrait s'enrichir d'une analyse portant davantage sur la construction individuelle à travers le fait de travailler. Les études des psychologues et philosophes du travail, dans le sillage de l'ergonomie de langue française, montrent en quoi le processus de subjectivation est soutenu par l'activité de travail, notamment à travers la résistance à la prescription, qui fait advenir le «travail réel», donc l'expression de chacun. On peut alors mieux s'interroger sur les implications profondes du chômage et discuter de manière plus féconde des différentes propositions «alternatives» au travail/emploi et des propositions de revenu inconditionnel.

[+ Télécharger le pdf](#)

À propos des difficultés de traduction des catégories d'analyse des marchés du travail et des politiques de l'emploi en contexte comparatif européen

#3 - septembre 2000 - Jean-Claude Barbier

Réfléchir sur les catégories comparées d'analyse des marchés du travail et des politiques sociales amène inévitablement à se situer dans le registre de l'opposition classique entre une posture universaliste et une posture relativiste. La construction nécessaire de la comparabilité des objets est préalable. Nous situons notre réflexion dans la perspective des travaux de l'effet sociétal de l'école d'Aix, dont l'un des apports méthodologiques les plus significatifs est de s'attaquer clairement à la construction des «unités de comparaison». Les catégories communes en usage à propos du travail et de la protection sociale, de même que les catégories scientifiques peuvent être considérées en tant que formes. Cette approche permet, tout en ne récusant pas la recherche d'une analyse universelle des sociétés humaines, de faire droit à la diversité de leurs créations ainsi qu'à l'identification particulière du moment et du lieu de ces créations, dont la diffusion entre sociétés est empiriquement manifeste. La problématique de l'analyse sociétale considère comme centrale la nécessité que la comparaison porte sur «des ensembles de phénomènes qui constituent dans leurs interdépendances des "cohérences nationales" propres à chaque pays». En outre, il convient de s'insurger contre la réduction instrumentale et procédurale des langues, qui disparaissent souvent dans la comparaison internationale. Le contexte institutionnel de sa conduite et ses usages sociaux actuels révèlent un inquiétant renoncement à faire interagir entre elles les significations propres à chaque «contexte» linguistique. Ces perspectives d'analyse (création de formes, analyse des interdépendances, compréhension des significations portées par les langues) sont appliquées à une série de notions courantes de l'analyse du marché du travail : politiques dites «actives» de l'emploi, insertion, minima sociaux, employabilité et régimes d'activité et d'emploi.

[+ Télécharger le pdf](#)

L'Économie des Conventions à l'école des institutions

#2 - juillet 2000 - Hervé Defalvard

Développé depuis le milieu des années 1980, le programme de recherches de l'Économie des Conventions connaît aujourd'hui une transformation majeure, liée à sa récente rencontre avec les institutions. Cette prise en compte des institutions est allée de paire avec la mise à jour des limites des notions de convention et d'incertitude, se révélant insuffisantes pour explorer sans réductionnisme les mécanismes de la coordination sociale. D'autre part, cette référence aux institutions a permis à l'Économie des Conventions de développer une critique renouvelée de la rationalité standard et de proposer une nouvelle modélisation de l'action individuelle. À la suite de l'inventaire de cette (r)évolution théorique, nous proposons un modèle de jeux à institutions qui s'inscrit dans cette nouvelle perspective.

+ [Télécharger le pdf](#)

La certification des compétences professionnelles : l'expérience britannique

#1 - mai 2000 - Christian Bessy

La mise en place par les pouvoirs publics britanniques du système des NVQs (" National Vocational Qualifications ") constitue la tentative la plus systématique d'introduction d'un mode de certification nationale des compétences professionnelles, alternatif aux diplômes. Après une présentation générale de ce système, qui vise à établir un étalon général de la qualification basé sur des aptitudes très générales, nous évoquons les principaux obstacles à son développement, notamment les problèmes de coordination autour de la définition de normes engageant différentes conceptions de la compétence. Ces difficultés ont conduit à certaines évolutions et transformations du dispositif avec l'introduction de subventions publiques. Nous examinons différents risques inhérents à son extension à la formation initiale des jeunes et à son rôle clef dans la création d'un quasi-marché de la formation, et, en particulier, les risques d'exclusion de certaines catégories d'actifs. En conclusion, nous en tirons des enseignements plus généraux à partir d'une mise en perspective avec l'expérience française des Certificats de Qualification Professionnelle.

+ [Télécharger le pdf](#)



Les numéros parus

+ [2018](#)

+ [2017](#)

+ [2016](#)

+ [2015](#)

+ [2014](#)

+ [2013](#)

+ [2012](#)

+ [2011](#)

+ [2010](#)

+ [2009](#)

+ [2008](#)

+ [2007](#)

+ [2006](#)

+ [2005](#)

+ [2004](#)

+ [2003](#)

+ [2002](#)

+ [2001](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/documents-de-travail-2000-950564.kjsp?RH=1507626749912>